



Lizy-sur-Ourcq, le 4 avril 2014

☎ 01 60 01 70 35
Fax 01 60 01 72 84

Internet : www.lizy-sur-ourcq.com/
e-mail : contact@lizy-sur-ourcq.com

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MARS 2014

L'an deux mille quatorze, le vingt-huit mars à vingt heures.

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique.

Présents : MME CONAN – M. PIEQUET – MME CHASTAGNOL – M. FOSSE – MME ROBERT – M. BIENVENU – MME BELGACEM – M. FEKKAOUI – M. COURTE – MME BONHOMME – M. CAMUS – MME COURTE – MME COURTIER – MME CROIZET – M. FINOT – MME FOSSE – MME FOUGERON – MME HALBARDIER – M. HALBARDIER – M. LARTIGUE – MME LEPAGE – M. MENIL – MME ROGE – M. SEVILLANO – M. TOUPRY – M. VERRIER – MME WAGNER.

Absent excusé : M. COULON.

Absent non excusé : M. TOUPRY.

INSTALLATION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Guy MICHAUX, Maire, qui a déclaré les membres du conseil municipal cités ci-dessus (présents et absents) installés dans leurs fonctions.

Madame Tiffany ROGE a été désignée en qualité de secrétaire pour le conseil municipal.

ELECTION DU MAIRE

Le plus âgé des membres présents du conseil municipal a pris la présidence de l'assemblée. Il a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré vingt-cinq conseillers présents et a constaté que la condition de quorum était remplie.

Le conseil municipal a désigné deux assesseurs, il s'agit de M. Claude CAMUS et de Madame Faouzia BELGACEM.

Deux candidats posent leur candidature pour l'élection du maire :
Madame Nicolle CONAN et Monsieur Daniel SEVILLANO.

Les résultats de vote sont les suivants :

- 20 suffrages pour Madame Nicolle CONAN,
- 4 suffrages pour Monsieur Daniel SEVILLANO,
- 1 bulletin blanc.

Madame Nicolle CONAN a été proclamée maire et a été immédiatement installée.

DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

Sous la présidence de Madame CONAN élue maire, le conseil municipal a été invité à procéder à l'élection des adjoints.

Madame CONAN a indiqué que la commune doit disposer au minimum d'un adjoint et au maximum d'un nombre d'adjoints correspondant à 30 % de l'effectif global du conseil municipal, soit huit adjoints au maire au maximum. Elle a rappelé qu'en application des délibérations antérieures, la commune disposait, à ce jour de six adjoints. Au vu de ces éléments, le conseil municipal a fixé à six le nombre d'adjoints au maire de la commune.

ELECTION DES ADJOINTS

Une seule liste d'adjoints est proposée, il s'agit de la liste « Lizy pour tous ».

Les résultats du vote sont les suivants :

- 17 suffrages pour la liste « Lizy pour tous »,
- 6 bulletins blancs,
- 2 bulletins nuls.

La liste « Lizy pour tous » est élue.

Les adjoints sont les suivants :

- 1^{er} adjoint : Monsieur Jean-Christophe PIEQUET.
- 2^{ème} adjoint : Madame Annie CHASTAGNOL.
- 3^{ème} adjoint : Monsieur Gérard FOSSE.
- 4^{ème} adjoint : Madame Marie-Claude ROBERT.
- 5^{ème} adjoint : Monsieur Christian BIENVENU.
- 6^{ème} adjoint : Madame Faouzia BELGACEM.

La séance est levée à 20 heures.

La secrétaire,
Tiffany ROGE

